

Être itinérant

7

Septième rapport sur l'itinérance dans le Grand Moncton, 2014

La situation actuelle *

Indicateurs de l'itinérance	2012	2013
Population du Grand Moncton (RMR) - recensement 2011	138 644	138 644
Nbre de personnes différentes (clients)	720	781
Nbre de séjours dans les refuges	11 131	12 873
Durée moyenne du séjour dans un refuge (jours)	11,8	8,4
Nbre de places dans les refuges du GM (capacité)		
Hommes	48	48
Femmes (victimes de violence familiale)	17	17
Femmes (non victimes de violence familiale)	14	14
Nbre de places pour la désintoxication des toxicomanes et des alcooliques (Réseau Horizon)	20	18
Hommes	14	12
Femmes	6	6
Indicateurs du logement		
Nbre d'unités de logement social subventionnées par la province	1 570	1 610
Nbre d'unités appartenant à la province	650	650
Nbre d'unités subventionnées dans un immeuble privé	920	960
Nbre de personnes attendant un logement social subventionné par la province	1 219	1 611
Nouvelles unités du Programme de logement locatif abordable	14	34
Nbre d'unités de logement de transition	24	24
Nbre d'unités de logement à long terme avec services de soutien	280	315
Taux d'inoccupation des unités locatives	6,7%	9,1%
Loyer moyen d'un appartement de 2 ch. à coucher	731 \$	742 \$
Indicateurs du revenu		
Aide sociale pour une personne célibataire) Programme d'aide transitoire)	537 \$	537 \$
Nbre de prestataires d'aide sociale	4 919	5 119
Salaires minimum au N.-B.	10,00 \$	10,00 \$
Sécurité alimentaire au N.-B.		
Nbre de banques alimentaires	5	5
Nbre de soupes populaires (4/3 aide complémentaire)	7	7
Nbre de personnes ayant reçu de l'aide selon Bilan-Faim	4 694	n/d

*Sources figurant dans le document.

Ce septième rapport annuel souligne les principaux changements en 2013 dans la situation des sans-abri du Grand Moncton.

La plus grande nouvelle de 2013 a certainement été le renouvellement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance pour cinq autres années (2014-2019) qui mettra l'accent sur le Logement d'abord. Les membres du Comité directeur des sans-abri du Grand Moncton et les partenaires travaillent actuellement à l'élaboration d'un nouveau plan communautaire quinquennal.

Comme vous le verrez dans le présent rapport, il y a eu beaucoup de progrès dans l'adoption de nouvelles solutions novatrices au logement des personnes démunies. Ensemble, les programmes du YWCA et du réseau SUN ont hébergé près de 50 sans-abri chroniques. Le nombre de personnes ayant recours à un refuge d'urgence continue d'augmenter.

En 2013, nous avons organisé un salon différent qui a réuni des promoteurs de logement du secteur sans but lucratif et du secteur privé. L'événement a [suite à la page 6]

**781 personnes étaient sans abri en 2013, comparativement à 720 en 2012.
103 femmes de plus ont fui la violence familiale.**



Le Comité directeur des sans-abri du Grand Moncton est un comité regroupant des représentants des divers organismes du Grand Moncton qui travaillent auprès de la population des sans-abri et des personnes qui risquent de le devenir. Établi en 2000, le CDSAGM offre du leadership et coordonne la communication entre les intervenants et les fournisseurs de services afin de veiller à la mise en œuvre du plan communautaire. De plus, il travaille à sensibiliser le public aux questions entourant l'itinérance, la pauvreté et le logement. Ce 7^e rapport se sert des données de 2013. Les sept rapports sont publiés sur le site www.monctonhomelessness.org

Le recours aux refuges d'urgence ne représente que la pointe de l'iceberg pour la population itinérante

Il est difficile de tirer des conclusions claires des données recueillies aux deux refuges d'urgence en 2013. Le nombre total d'admissions à la Maison Nazareth a été relativement stable, contrairement au refuge Harvest House, où le nombre total d'admissions a augmenté considérablement parallèlement à la réduction de moitié de la durée moyenne du séjour. Cela signifie que les admissions et les sorties étaient plus fréquentes.

Le chiffre important est celui des personnes différentes qui se présentent dans les refuges. Ce chiffre a diminué de 29 à la Maison Nazareth et augmenté de 90 au refuge Harvest House, soit une augmentation de 61 personnes en 2013 comparativement à l'année précédente. Mais certaines personnes qui fréquentent les deux refuges sont encore parfois comptées deux fois. Grâce à la nouvelle version du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA), en 2014, nous espérons être en mesure de mieux évaluer le recours aux refuges d'urgence dans la région du Grand Moncton. Une chose dont nous sommes certains est que le recours aux refuges d'urgence ne représente que la pointe de l'iceberg. Selon certaines estimations, chaque fois que quelqu'un utilise un refuge d'urgence, il y a de 3,5 à 4 autres « sans-abri cachés », dont beaucoup de femmes et d'enfants.

103 femmes accompagnées de leurs enfants se sont réfugiées au Carrefour pour femmes en 2013 pour fuir la violence familiale.

	Maison Nazareth		Harvest House	
	2012	2013	2012	2013
Nombre total d'admissions	690	711	324	799
Nombre de personnes différentes	465	436	255	345
Nombre total de nuitées	5 597	6 292	5 534	6 581
Nombre moyen des nuitées par client	8,0	8,7	16,67	8,07
Nombre moyen de lits occupés par nuitée	15,29	17,24	15,12	18,02

Source : Système d'information sur les personnes et les familles sans abri SISA

Ménages et personnes qui ont recours à l'aide sociale dans le Grand Moncton

	Déc 2013	Déc 2012	Déc 2011
Ménages recevant un chèque mensuel	3 265	3 167	3 184
Ménages bénéficiant de l'assurance-maladie, du service de garde, de subventions prénatales (pas de chèque mensuel)	983	972	993
Total des deux types - ménages	4 248	4 139	4 178
Personnes recevant un chèque mensuel	5 119	4 921	4 950
Personnes bénéficiant de l'assurance-maladie, du service de garde, de subventions prénatales (pas de chèque mensuel)	2 091	1 971	2 005
Total des deux types - personnes	7 210	6 892	6 956
Total provincial - les deux types d'aide sociale	49 900	50 966	51 929

Source : Développement social N.-B.

Parmi les programmes d'aide sociale qui offrent des prestations mensuelles, il y a le Programme d'assistance transitoire et le Programme de prestations prolongées. Ce dernier est offert aux personnes handicapées aux termes de la loi. Près de 80 % des bénéficiaires du Grand Moncton reçoivent des prestations du Programme d'assistance transitoire. Une personne célibataire reçoit environ 537 \$ par mois; ce n'est pas un revenu suffisant. En dépit des efforts déployés par le gouvernement provincial pour réduire le recours à l'aide sociale (ce qui a été le cas dans la province), dans le Grand Moncton les chiffres ont augmenté en 2013. Il n'est pas surprenant que l'utilisation des banques alimentaires continue également de croître. De nombreuses personnes doivent choisir entre payer le loyer ou nourrir leurs enfants.

« 25 % des enfants néo-brunswickois vivent dans des ménages où ils n'ont pas un accès adéquat à la nourriture. »

-Insécurité alimentaire des ménages, 2011 (publié en 2013)

Le logement pour les personnes à faible revenu constitue un défi important dans le Grand Moncton

Quarante loyers subventionnés supplémentaires dans des immeubles privés ont été créés en 2013, comparativement à 15 l'année précédente. De ce nombre, 34 constituaient de nouvelles unités dans le cadre du Programme de logement locatif abordable. Développement social N.-B. a également été en mesure d'ajouter six unités subventionnées supplémentaires dans le Grand Moncton grâce à la réallocation de subventions au loyer d'autres secteurs de la région. De plus, de nombreuses subventions au loyer ont été réaffectées entre différents types d'unités au sein de la région (p. ex. réaffectation d'une subvention au loyer d'une personne âgée à une personne non âgée). Néanmoins, la liste d'attente pour les logements sociaux continue de s'allonger. En règle générale, deux personnes qui reçoivent de l'aide au revenu ne peuvent pas partager un appartement à deux chambres, tandis qu'un appartement à une seule chambre est hors de prix pour la plupart. Le Comité directeur des sans-abri du Grand Moncton a déployé davantage d'efforts pour obtenir la collaboration des municipalités et du secteur privé dans la situation du logement abordable.



Trente nouvelles unités subventionnées par le Programme de logement locatif abordable ont été créées dans cet immeuble au centre-ville de Moncton en 2013.

Le nombre de personnes sur la liste d'attente d'un logement subventionné n'a cessé de croître, soit de 58 % entre 2011 et 2013. Le besoin le plus élevé est chez le groupe des personnes célibataires non aînées.

Un salon différent



Le salon du Comité directeur des sans-abri du Grand Moncton de novembre 2013 a réuni des organismes sans but lucratif qui hébergent des clients et des gérants immobiliers et promoteurs du secteur privé. Le forum avait pour objectif de trouver des façons novatrices de former des partenariats qui permettraient de créer davantage de logements pour les personnes à faible revenu. Le salon a permis la création de partenariats intéressants. Pour en savoir davantage, vous pouvez communiquer avec le CDSAGM. Merci encore à notre parrain, la SCHL.

Genre	Nombre total sur la liste d'attente dans le Grand Moncton en 2013	Nombre total sur la liste d'attente dans le Grand Moncton en 2012	Nombre total sur la liste d'attente dans le Grand Moncton en 2011
Familles	433	319	246
Aînés	377	262	207
Personnes célibataires non aînées	764	603	472
Personnes handicapées	37	35	8
TOTAL	1 611	1 219	933

Source : Développement social N.-B.

Logement de transition

- * Carrefours pour femmes – 6 unités
- Société John Howard du Sud-Est du N.-B. – 10 unités (hommes)
- Foyers de la jeunesse de Moncton Inc. – 8 places de transition (4 pour femmes, 4 pour hommes)

Logement avec services de soutien à long terme

- Résidences alternatives Inc. (clients ayant des problèmes de santé mentale) – 3 foyers de groupe (23 places); 1 maison de transition (8 places); 16 appartements d'une chambre à coucher, 5 bungalows/duplex (30 places)
- Future Horizons Housing Inc. – 12 unités (familles de Headstart Inc.)
- Centre MacDonald (transition vers une vie autonome) – 34 unités (handicapés)
- Moncton Community Residences Inc. - sert 143 personnes dans divers contextes de logement (personnes ayant une déficience intellectuelle ou de développement)
- Le réseau SUN héberge des personnes qui ont recours aux refuges extrêmement souvent et travaille avec eux, à mesure que les logements abordables deviennent disponibles. Vingt-six clients ont été hébergés en 2013.
- Logements situés à divers endroits avec services de soutien du YWCA destinés aux femmes; vingt-trois femmes et dix enfants avaient été hébergés à la fin décembre.

Logement social (en plus de ceux du gouvernement du N.-B.)

- St. James Court – 13 unités pour familles monoparentales gagnant moins de 31 000 \$ par année pour une unité de 2 ch. à coucher; 36 500 \$ pour une unité de 3 ch. à coucher. Il y a 10 unités de 2 ch. et 3 unités de 3 chambres.

Autre (Maisons de transition pour personnes sortant des services correctionnels)

- Cannell House, 20 places pour hommes
- Greenfield House, 16 places pour hommes et cinq pour femmes

Un programme d'hébergement accueil 23 femmes et 10 enfants

En 2013, le YWCA de Moncton a hébergé 23 femmes et 10 enfants dans le cadre de son programme d'hébergement *Toits pour elles* qui vise les femmes sans domicile ou qui ont une habitation précaire. Il est offert en partenariat avec Carrefour pour femmes et héberge des femmes et leurs enfants dans des loyers existants ainsi que des unités appartenant au gouvernement du N.-B. dans la région du Grand Moncton.

En plus d'être en sécurité et hébergées adéquatement, les femmes qui participent au programme du YWCA reçoivent des services de soutien et ont accès à des programmes d'acquisition de compétences, de la formation financière ainsi que d'autres occasions de perfectionnement personnel et de mieux-être. Le YWCA de Moncton dirige également régulièrement des participantes vers des agences partenaires de la communauté, dont les banques alimentaires, la clinique Salvus, l'organisme Blankets for Moncton, les services de santé mentale et de toxicomanie, etc.

Quatre participantes au programme ont réussi la transition à un logement autonome, cinq ont trouvé un emploi et quatre sont devenues bénévoles du YWCA et ont fait une contribution importante à l'organisme en appuyant des activités comme le gala des prix pour femmes 2013.

Le programme *Scattered Housing* ne représente que la première étape de la stratégie du YWCA de Moncton pour le logement. La prochaine étape sera la création d'un complexe d'habitation pour les jeunes femmes enceintes et les jeunes mères. Cette tranche démographique des femmes est moins bien servie au Nouveau-Brunswick et est plus vulnérable non seulement à l'insécurité de logement, mais également à la violence fondée sur le sexe. Durant les dernières semaines de 2013, le conseil municipal de Moncton a fait une contribution importante à cette prochaine étape de la stratégie *Toits pour elles* en votant en grande majorité en faveur d'un don de terrain au YWCA de Moncton pour ce complexe d'habitation.

Loyers mensuels moyens du Grand Moncton

Taille de l'unité	Oct. 2013	Oct. 2012	Oct. 2011
Chambre-studio	532 \$	485 \$	479 \$
1 ch. à coucher	626 \$	619 \$	591 \$
2 ch. à coucher	742 \$	731 \$	715 \$
3 ch. à coucher +	908 \$	897 \$	794 \$

Source : Rapport sur le marché locatif, SCHL, automnes 2013, 2012, 2011

www.cmhc-schl.gc.ca/en/hoficlincl/homain/stda/index.cfm

Le loyer d'un appartement de type studio a augmenté de 9 % en 2013, tandis que le loyer d'autres types d'appartements est demeuré relativement stable, probablement en raison du taux élevé d'inoccupation dans le Grand Moncton, qui était de 9,1 % à la fin décembre. Les taux étaient de 6,2 % à Fredericton, 11,4 % à Saint John et 11,8 % à Bathurst.

Progrès dans la municipalité

La Ville de Moncton a fait preuve d'excellent leadership tout au long de 2013 relativement aux questions de pauvreté et de logement :

- À la fin de 2012, la Ville a voté en faveur de la création d'un comité sur la pauvreté qui avait pour objectif de se pencher sur des façons de réduire la pauvreté à l'intérieur des limites de la ville. En 2013, ce comité sur la pauvreté a consulté de nombreux intervenants et a présenté son rapport au conseil municipal en novembre. Le comité a notamment recommandé à la Ville d'assumer sa responsabilité envers la pauvreté et d'embaucher un coordonnateur de réduction de la pauvreté dont la tâche première sera d'organiser un forum sur la pauvreté en 2014. Le conseil municipal a accepté ce rapport à l'unanimité. Le coordonnateur devrait entrer en poste le 1^{er} avril.
- Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la campagne de la Fédération canadienne des municipalités visant à régler le problème du logement au Canada.
- En décembre, le conseil municipal de Moncton a voté en faveur de la vente d'un terrain au prix d'un dollar au YWCA de Moncton pour son projet d'hébergement des jeunes mères. Il s'agira d'un ajout nécessaire à l'inventaire des logements sécuritaires et abordables pour les femmes à Moncton.

Qu'est-ce que l'itinérance?

- Vivre dans la rue.
- Passer la nuit dans un refuge temporaire.
- Demeurer dans un endroit inadapté à l'habitation humaine.
- Se déplacer sans cesse de chez un ami à un autre, de chez un membre de la famille à un autre ou de chez une personne inconnue à une autre.

Risquevez-vous de devenir itinérant?

Les familles et les particuliers peuvent perdre leur logement pour une multitude de raisons : fuite de la violence, perte d'emploi ou faible revenu ne permettant pas de demeurer dans un logement convenable.

Certaines personnes sont vulnérables en raison d'une maladie mentale ou de toxicomanie ou encore, elles ne possèdent pas les aptitudes à la vie ou la capacité de vivre seules.

L'organisme SWAG contre la stigmatisation des travailleurs du sexe à Moncton

Au cours de l'été de 2013, le Service régional de Codiac de la GRC a arrêté onze femmes en raison d'infractions liées à la prostitution au centre-ville de Moncton. Cet événement a dominé les médias; de nombreuses personnes se disaient préoccupées par le fait que les travailleurs du sexe sont marginalisés par la pauvreté, la toxicomanie et l'exclusion sociale, et qu'ils ne peuvent pas toujours accéder aux services dont ils ont besoin une fois qu'ils ont des démêlés avec la loi.

SIDA Moncton, un fournisseur de services de première ligne au centre-ville de Moncton, qui offre un service de distribution de seringues, a supervisé les efforts visant à réunir les intervenants, dont la GRC, afin de discuter des préoccupations et des secteurs d'intervention. Le groupe d'action SWAG a été formé et s'est réuni plusieurs fois à l'automne. Le groupe SWAG tiendra un forum communautaire au sujet du commerce du sexe à Moncton en 2014. Ce partenariat entre le secteur sans but lucratif et la GRC représente un modèle important de la façon dont peuvent collaborer les gens ayant des points de vue apparemment différents.

Dans l'intervalle, les arrestations ou les poursuites des travailleurs du sexe de la rue ont cessé étant donné que la décision de la Cour suprême de décembre a établi que les lois canadiennes en matière de sollicitation dans la rue, de proxénétisme et de tenue d'un bordel étaient inconstitutionnelles. Nous prévoyons que cet enjeu important continuera d'être très présent en 2014.

Les travailleurs du sexe sont marginalisés par la pauvreté, la toxicomanie et l'exclusion sociale.

Le réseau SUN héberge les sans-abri

Formé à la fin de 2012, le réseau SUN a pour mandat d'héberger les sans-abri chroniques et de travailler avec eux pour les aider à conserver leur logement. Son objectif global est de réduire le recours aux refuges d'urgence.

En 2013, les deux travailleurs de soutien du réseau SUN ont hébergé 26 personnes, dont sept en appartement subventionné (où le locataire paye 30 % du loyer) et 19 dans des maisons de chambres. Ces deux postes sont financés par le gouvernement provincial dans le cadre du programme d'intervention dans la rue ReBrancher.

Les sans-abri ont recours aux maisons de chambres parce qu'il n'y a pas suffisamment d'unités subventionnées. Il y a eu une différence marquée dans le niveau de progrès fait par les clients, par contre, selon le type d'hébergement fourni. Les personnes en appartement subventionné se sentent plus en sécurité qu'auparavant dans leur vie quotidienne. De nombreuses personnes ont constaté des améliorations marquées de leur santé, qui résulte d'une alimentation plus saine et d'une réduction du stress au quotidien. Toutes les personnes occupant une unité subventionnée n'ont pas déménagé, ce qui n'est pas toujours le cas des personnes en maison de chambres.

« Je me sens plus en sécurité chez moi et mes crises d'anxiété ont diminué de 75 % » - client du programme SUN

De l'ACTION au FAIT...

(suite de la page 1), donné lieu à des partenariats intéressants. La pénurie de logements abordables est un thème omniprésent dans notre travail. Pour les personnes qui vivent de l'aide sociale, la seule solution possible est une unité subventionnée, mais la liste d'attente des logements sociaux a augmenté de 58 % au cours des deux dernières années. De plus, seulement 34 nouvelles unités de logement abordable ont été ajoutées à l'inventaire en 2013, plus que l'année précédente, mais pas encore assez.

Le programme At Home/Chez Soi de la Commission de la santé mentale du Canada, qui hébergeait dans le Grand Moncton 100 sans-abri chroniques qui avaient des problèmes de santé mentale, a ralenti ses activités. Son équipe de traitement communautaire actif est devenue une équipe provinciale. L'équipe continuera de travailler avec les clients du programme At Home/Chez soi et acceptera également des personnes atteintes d'une maladie mentale grave qui sont recommandées par un intervenant ou qui se présentent par elles-mêmes. Voici les numéros à composer : 506-856-2444 (Réseau de santé Horizon) ou 506-862-4144 (Réseau de santé Vitalité). Le programme n'a malheureusement pas de logements.

Comment pouvez-vous aider?

Le Grand Moncton est une collectivité très généreuse. Nous recevons souvent l'offre de gens désireux d'aider les sans-abri. Certains ont proposé de lancer un organisme sans but lucratif afin, par exemple, de créer des trousseaux d'urgence et de les livrer aux sans-abri durant la nuit. (Cette suggestion a été faite fréquemment cette année.) Nous encourageons fortement les gens à ne PAS former un nouvel organisme sans but lucratif, mais plutôt à se joindre aux organismes existants qui travaillent fort pour mettre fin à l'itinérance et la prévenir. Voici des choses que vous POUVEZ faire pour aider.

1. Vous **renseigner** et renseigner les autres sur les sans-abri.
2. **Donner bénévolement** de votre temps pour travailler directement avec les sans-abri. **Devenir l'ami** des sans-abri ou des personnes qui ont une habitation précaire.
3. **Appeler un politicien** municipal, provincial ou fédéral pour lui parler de l'importance de mettre fin à l'itinérance.
4. **Vous joindre** aux autres qui s'intéressent à l'itinérance en consultant Facebook et Twitter.
5. **Voter** pour les candidats qui appuient le logement abordable à chaque élection.
6. **Faire partie** d'organismes qui travaillent pour mettre fin à l'itinérance et les aider.
7. **Comprendre** qu'il existe un plan pour mettre fin à l'itinérance... le reste dépend de vous.

Avez-vous un revenu faible et avez-vous besoin d'un logement? Composez le 1-866-426-5191 pour faire inscrire votre nom à la liste d'attente d'un logement de Développement social N.-B.

Le 7^e rapport sur l'itinérance dans le Grand Moncton est une occasion de renseigner la collectivité sur les sans-abri et sur les mesures prises par la collectivité à ce sujet. Le Comité des sans-abri du Grand Moncton et ses 20 organismes membres travaillent fort pour mettre fin à l'itinérance dans le Grand Moncton et la prévenir. Vous pouvez communiquer avec nous sur notre site Web à l'adresse www.monctonhomelessness.org ou nous suivre sur Facebook.